

Les Nations Unies et la communauté internationale face à des allégations de violations massives des droits de l'homme en Chine.

L'année passée, les Nations Unies et la communauté internationale ont été confrontées à de multiples enquêtes, divulgations et rapports sur des allégations de violations massives des droits de l'homme en Chine, notamment dans les régions de Xinjiang, du Tibet et de Hong Kong. Les différentes sources d'information à ce sujet comme la radio-télévision BBC, le journal 'New York Times', le Center for global Policy à Washington, les associations 'Human Rights Watch' et 'Amnesty International', ... sont nombreuses.

Le gouvernement chinois a établi dans la région du Xinjiang de nombreux camps de détention et de rééducation, dans lesquels plus d'un million de personnes de la minorité ethnique des Ouïghours seraient retenues. Ces informations sont étayées par des images de satellites. Les Ouïghours, une population avec une langue turcophone et une croyance surtout musulmane, constituent environ 46% de la population dans la région du Xinjiang .

Une des principales matières premières pour la fabrication de produits textiles dans le monde est constituée par le coton. Dans ce secteur, un rôle prééminent revient à la région de Xinjiang en Chine, qui produit à elle seule 85% du coton de ce pays et 20% du coton au niveau mondial. D'après un reportage récent de la BBC, des centaines de milliers de Ouïghours et d'autres minorités seraient soumis à un travail forcé sous le contrôle des autorités dans de vastes champs de culture de coton et dans des usines nouvellement construites à l'intérieur ou près des camps de détention, qui sont actives également dans la fabrication de produits textiles en coton. Selon le témoignage d'un Ouïghour en exil en Europe, les habitants des villes et villages sont contactés un peu partout par les agents des autorités pour se prêter à un tel travail encadré et contrôlé. Les personnes ont peur d'être mises en prison ou déplacées de force. Dès lors, ces travailleurs sont transférés dans les alentours des sites de production, qui peuvent se trouver également dans d'autres régions de la Chine. Pour le gouvernement chinois, il s'agit d'accélérer la lutte contre la pauvreté.

Les défenseurs des droits de l'homme sont persécutés, condamnés à de longues peines en prison. Plusieurs activistes incarcérés, y compris le lauréat du Prix Nobel de la Paix 2010 Liu Xiaobo, sont morts en détention ou brièvement après avoir été remis en liberté suite à des allégations de torture, de mauvais traitement ou d'un traitement médical inadéquat.

Les prises de position au sein des Nations Unies.

Au mois de juin 2020, cinquante rapporteurs spéciaux et experts du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont fait une déclaration commune sur la répression des droits fondamentaux en Chine. Ils ont dénoncé les persécutions et un usage excessif de la force par la police, mis en œuvre dans le cadre des actions de protestation en faveur de la démocratie dans la région administrative spéciale de Hong Kong. De graves soucis ont été exprimés sur la répression collective de la population, plus particulièrement des minorités religieuses et ethniques dans les régions de Xinjiang et du Tibet. Les experts dénoncent également la détention d'avocats, la poursuite et les disparitions de défenseurs des droits de l'homme, le recours incriminé au travail forcé dans différents secteurs de l'économie formelle et informelle, des interférences arbitraires dans le droit à la vie privée. Durant la dernière décennie, malgré les nombreuses requêtes émises dans le cadre des procédures spéciales des Nations Unies, le gouvernement chinois a permis seulement cinq visites sur place de la part des experts indépendants.

Dès lors, les experts ont lancé un appel aux Nations Unies et à la communauté internationale pour agir d'une manière collective et décisive afin d'assurer que la Chine respecte les droits de l'homme et se conforme à ses obligations internationales. Au sein des Nations Unies, un mécanisme impartial et indépendant devrait être établi, comme un rapporteur spécial ou un envoyé spécial du Secrétaire général, pour examiner directement la situation des droits de l'homme en Chine, notamment les urgences dans les régions de Hong Kong, de Xinjiang et du Tibet. Les Etats membres et les Agences des Nations Unies sont invités également à demander dans leurs échanges avec la Chine que ce pays honore ses obligations en matière de droits de l'homme, y compris su sujet des préoccupations énoncées ci-dessus.

En septembre, une coalition globale de plus de 300 associations de la société civile, dont Human Rights Watch, Amnesty International, Reporters sans Frontières, Global Centre for the responsibility to protect, ont lancé un appel mondial en faveur d'un mécanisme de suivi des droits de l'homme en Chine et ont apporté leur soutien aux experts de l'ONU. Cet appel a été adressé dans une lettre ouverte au Secrétaire général de l'ONU António Guterres et à la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet.

En décembre, Mme Michelle Bachelet a rappelé que le Haut-Commissariat est préoccupé par cette situation, dont les informations proviennent d'une variété de sources. Celui-ci voudrait organiser une visite en Chine sur la base d'un libre accès sur le terrain afin de vérifier sur place les nombreux témoignages sur les violations des droits de l'homme, y compris celles à l'encontre de la population des Ouïghours dans la région de Xinjiang.

Pour la première fois, le gouvernement de Pékin a donné une confirmation sur le nombre de Ouïghours et d'autres musulmans turcs détenus en Xinjiang, en révélant que 1,3 millions de personnes sont passées par des soi-disant 'centres à vocation de formation'.

Les réactions de la communauté internationale.

Dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, une déclaration de soutien à l'appel des experts des Nations Unies sur la Chine a été introduite en octobre auprès de la Commission sociale, humanitaire et culturelle (3e Commission) par 39 pays dont l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Le Luxembourg entretient des relations soutenues avec la Chine, qui constitue son principal partenaire commercial en dehors de l'Europe après les Etats-Unis d'Amérique.

En janvier 2021, les Etats-Unis d'Amérique ont annoncé un arrêt des importations de produits à base de coton, produits dans la région de Xinjiang sur la base d'informations, indiquant raisonnablement l'usage de travail de détenus ou de situations de travail forcé. Le Canada a prononcé une interdiction sur l'importation de marchandises, produites entièrement ou partiellement dans la région de Xinjiang en Chine sur la base de travail forcé. Une déclaration d'intégrité pour la région Xinjiang sera mise en oeuvre pour les entreprises canadiennes.

Il apparaît que des mesures similaires n'ont pas été annoncées par des pays au sein de l'Union européenne. L'annonce tout à la fin de l'année passée d'un prochain accord sur les investissements entre la Chine et l'Union européenne ne permet pas d'entrevoir une réaction vraiment crédible de l'Union Européenne, concernant la grave situation des droits de l'homme en Chine.

André Rollinger